



1 rue de Kerbriant - 29200 BREST

Tél : 02 98 02 20 15

E-mail : contact@cdv29.com

Site : <http://www.cdv29.com>

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2018

Samedi 2 Mars 2019

Centre Nautique de Crozon Morgat

- Accueil par Monsieur Daniel Moysan, Maire de Crozon-Morgat
- Intervention de Monsieur Bruno Le Breton, Président de la Ligue de Bretagne de Voile et de Monsieur le vice-amiral Frédéric Maurice, délégué de la SNSM du Finistère.....p.2
- Rapport moral du Président.....p.2
- Rapports des Commissions :
 - Commission Sportive Voile Légère.....p.5
 - Commission Sportive Habitable.....p.10
 - Commission Arbitrage.....p.15
 - Intervention relative au matériel mis à disposition.....p.30
- Approbation des rapports.....p.30
- Rapport de la trésorière et présentation des comptes par Ouest Conseil Audit.....p.31
- Approbation des comptes.....p.50
- Présentation et vote du budget prévisionnel.....p.50
- Présentation du projet de création d'un poste de chargé de mission.....p.51
- Clôture de l'Assemblée Générale.....p.53

L'Assemblée générale est ouverte à 9 heures 40 par Monsieur Philippe Hillion, Président du CDVoile29 et débute par l'intervention de Monsieur Bruno Le Breton Président de la Ligue de Bretagne de Voile, qui rappelle son attachement aux clubs et dresse un rapide bilan des perspectives d'évolution du CNDS et du CESE.

Il procède ensuite à la remise par la Ligue d'un chèque de 9.820 €, issu du produit des Passeports Voile au CDVoile, somme à affecter par convention à des actions de développement en faveur des Ecoles Françaises de Voile.

Il remet également au nom de la Ligue à Monsieur L'Amiral Frédéric Maurice, représentant la SNSM, un chèque de 1.304 €

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Philippe Hillion, Président du CDVoile29, présente son rapport moral.

Je vous remercie toutes et tous d'avoir répondu et de participer à notre Assemblée Générale.

Je rappelle pour mémoire que notre association, placée sous tutelle de la Fédération Française de la Voile et de la ligue est chargée de coordonner et d'animer le secteur sportif voile et d'aider les écoles Françaises de voile du département avec le concours du réseau départemental.

Pour pouvoir fonctionner, il bénéficie d'aides financières du département et de Brest Métropole Océane.

Nous pouvons d'ailleurs regretter que celles-ci soient en baisse d'années en années nous compliquant notre mode de fonctionnement.

Malgré toutes ces contraintes le CDV travaille en bon intelligence et entente avec ses institutions de tutelle que sont la Fédération et la Ligue de Bretagne.

Le CDV est en charge d'impulser et coordonner une politique sportive dynamique avec l'élaboration des calendriers des épreuves, la diffusion des règlements sportifs départementaux, l'animation et le suivi des championnats, l'organisation des stages sportifs, le pilotage des structures d'entraînement comme le centre départemental et le centre labellisé d'entraînement ainsi qu'une aide auprès des écoles de voile.

Nous avons également pour mission la formation des cadres, entraîneurs, arbitres, commissaires aux résultats.

La pratique sportive et de loisir la compétition, l'encouragement à une plus forte représentation féminine ainsi que la pratique pour les handicapés ou le développement du kite.... sont également de nos compétences.

Pour réussir tout cela nous avons besoin de moyens humains et matériels, moyens à ce jour gérés totalement par le CDV ne disposant que de bénévoles élus et d'un salarié en charge du secrétariat et de la comptabilité.

A l'occasion de notre dernière assemblée générale mon prédécesseur Gilles Guillou avait exprimé quelques inquiétudes sur l'évolution des relations entre le CDV et Finistère 360°, ce dernier se retirant de toute mission autrefois communes, estimant que notre CDV devait disposer d'une organisation autonome.

Ainsi Finistère 360° vient de nous annoncer que désormais il faudra ne plus compter sur la coordonnatrice sportive que 1 journée par semaine car ce n'était pas dans les missions de l'agence 360° de mettre du personnel à disposition et qu'il nous fallait demander une subvention pour création d'un poste de remplacement auprès du conseil départemental. Nous faisant passer les effectifs de trois permanents à rien.

Pour pallier à tous ces manques nous ne pouvons plus depuis quelques temps que compter sur les bénévoles du CA que je tiens d'ailleurs à remercier sincèrement pour leur engagement lors de cet exercice.

Heureusement 2018 aura été bénéfique grâce à l'arrivée de Liliane notre secrétaire comptable expérimentée et très professionnelle elle a su maintenir un niveau de gestion satisfaisant et un contact plus soutenu avec les structures de terrain, nous avons été aidé par le Conseil départemental pour une aide afin de financer son poste.

Cette année 2018 peut être caractérisée par quelques chiffres significatifs: la délivrance des licences sportives avec 2820 licences adultes et 962 licences jeunes soit un total de 3782 contre 3847 en 2017 .

La très forte baisse de passeports délivrés due à un mouvement de contestation de plusieurs structures nautiques à l'encontre des instances fédérales bénéficiaires en partie de la recette liée à ce titre a eu un très gros impact sur le reversement de la part de la fédération vers la ligue et le CDV en 2018 ce qui met en grand danger notre structure.

En 2016, 19801 passeports avait été délivrés en 2018 ce sont 6287 passeports et 12060 titres qui ont été distribués.

Avec la nouvelle redistribution votée lors du dernier CESE en 2016 le CDV aurait dû percevoir 22 573 € pour 2018 entre les passeports et les titres ce sera 9820 € que percevra le CDV ce qui est un gros déficit de retour gagnés.

Notre structure ne pourra grâce à ce montant ne financer que la moitié du poste envisagé pour aider les clubs et écoles de voile. Les bénévoles de notre CA devront une fois de plus prendre leur courage à deux mains pour trouver des partenaires pour financer la deuxième partie du poste.

Malgré tout nous restons confiant sur les résultats de nos démarches. Une satisfaction grâce aux passeports nous avons pu remettre à l'Amiral Frédéric Maurice délégué Départemental de la SNSM un chèque d'un montant de 1304, 85 €.

Le challenge pour relever tous ces chiffres reste notre premier enjeu. Nous sommes malgré cela le 1er CDV de France.

A ce jour nous disposons d'une flotte de 5 semi rigides, d'un petit zodiac démontable, d'un minibus de deux Open 5,7 et de cinq Mini J permettant d'accompagner les actions du centre d'entraînement départemental, du centre labellisé, des entraîneurs et jury.

Le bilan de nos actions tant en voile légère, voile habitable, arbitrage est très bon vous pourrez en juger à la lecture des différents rapports des commissions.

Cette saison aura été couronnée de succès avec de nombreux titres Nationaux, Internationaux et cerise sur le gâteau, le titre de marin mondial de l'année obtenu par Marie Riou licenciée à Voiles du Ponant 29.

Nous devons rester ambitieux, rechercher de nouveaux modes de fonctionnement, " faire toujours mieux avec moins".

Pour 2019 notre ambition sera de continuer à développer des contacts plus étroits et fréquents avec les structures nautiques sur le terrain, de participer à la mise en œuvre du plan d'action de la ligue, de construire un programme lié à la discipline du kite, de s'impliquer au plus près de la pratique de la voile handisport, de soutenir les écoles Françaises de voile et d'améliorer notre communication et notre recherche de partenariat.

Je vous remercie de votre attention.

En suite de la présentation de ce rapport les discussions s'engage et un intervenant souligne le déséquilibre sportif profond sur le territoire et la nécessité de réinterroger le projet collectif avec deux axes de réflexions : les moyens des clubs et la navigation des jeunes.

Une autre remarque fait aussi état de la nécessité de maintenir une dynamique indépendamment du niveau des coureurs.

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION VOILE LÉGÈRE

Simon Kerisit, Président de la Commission Voile légère, avec Stéphanie Jaquinandi présente le bilan 2017-2018.

Pour rappel, la saison sportive voile légère divisée en deux périodes, la première de septembre à décembre, avec un circuit départemental permettant l'évaluation des compétiteurs, puis de mars à juin avec des finalités différentes en fonction des niveaux et projets sportifs.

Cette organisation permet à chaque club d'orienter ses coureurs vers un niveau de régates en rapport avec leurs compétences.

Les pratiques sportives de bassin :

Le schéma des pratiques sportives de premier niveau sur 3 bassins repose sur 3 principes validés par les clubs du Finistère :

- ✓ Limiter les déplacements des pratiquants lors des compétitions
- ✓ Favoriser l'utilisation des supports écoles de voile
- ✓ Simplifier les parcours et favoriser l'apprentissage des règles en adaptant progressivement le niveau d'exigence au cours de la saison.

L'entraînement et l'organisation des régates de bassin sont pris en charge par les clubs répartis sur 3 bassins :

- ✓ Voile en Pays de Brest
- ✓ Voile Baie de Morlaix
- ✓ Voile Sportive en pays de Cornouaille

Voile Sportive en pays de Cornouaille et Voile en Baie de Morlaix n'ont pas eu cette année de régates de bassins.

La relance de la voile sportive de premier niveau est un axe majeur pour la saison prochaine dans ces deux bassins.

La dynamique de Voile en Pays de Brest a permis à 157 coureurs de s'exprimer tout au long de la saison et il ne faut pas oublier que ce niveau de pratique est la base de toute notre pratique compétitive car si nous n'avons plus de coureurs dans ce niveau, les niveaux supérieurs finiront par décroître logiquement.



Photo vpb

Les pratiques sportives départementales :

- Les régates des Championnats du Finistère :

La pratique de niveau départemental c'est environ 27 régates, organisées par les clubs finistériens pour 8 séries différentes, réunissant au total environ 260 coureurs comme l'année précédente.

Deux séries sont particulièrement dynamiques, le Catamaran et l'Optimist. Il nous faudra bien entendu continuer à travailler pour relancer les autres séries.

Nous accueillons bien volontiers de nouveaux clubs qui souhaitent nous rejoindre, la porte du CDV est grande ouverte.

Il faut aussi remercier l'ensemble des clubs Finistériens qui permettent à ces différents championnats d'exister.

Les clubs avec leurs bénévoles, leurs dirigeants et leurs permanents organisent ces régates et permettent à nos coureurs de se confronter toute l'année sur différents sites en Finistère.

- Les Centres d'Entraînements Départementaux Voile Légère (CED)

L'objectif des Centres d'Entraînements Départementaux (CED) est de regrouper les meilleurs coureurs finistériens sur un même site pendant un temps donné afin d'améliorer leurs performances et d'amener à terme à la formation d'une Équipe du Finistère pour préparer les championnats de Bretagne et les championnats de France.

Cette structure d'entraînement repose sur le maintien du coureur dans son club et des entraînements itinérants sur un rythme d'un week-end par mois environ.

Les entraîneurs (prestataires, cadre de bassins ou de clubs détachés) sont recrutés chaque saison.

Les supports entraînés en CED sont :

- Optimist benjamin et minime
- T293 minime et espoir
- Laser 4.7 et Radial
- Mini j handi et valide
- Catamaran
- Funboard

Certains de nos CED sont labellisés CLE : Centre labellisés d'entraînement reconnu par l'état DRJSCS ce qui implique au début de chaque saison quelques contraintes supplémentaires pour ces coureurs (dossier médical...).

Le Catamaran est intégré au CLE POUR LA CETTE ANNEE.

Différentes actions sont possibles : entraînements, stages, suivis de régate. Pendant l'automne un ou plusieurs stages ouverts sont organisés.

Pendant le printemps, d'autres stages ou week-ends d'entraînements ouverts ou fermés (collectifs) sont organisés.

Pour Pâques les équipes du Finistère sont formées.

Les stages permettent aussi de travailler des points précis tels que les règles de courses ou d'autres spécifiques techniques grâce à l'intervention d'arbitres, de coureurs de haut niveau et/ou de techniciens.

Les actions dites fermées (collectifs ou suivis de régates) sont proposées à un nombre réduit de coureurs sur invitation.

Cela ne peut se faire sans les entraîneurs des différents CED qui travaillent toute l'année pour organiser et mettre en place les différentes actions.

Toutes les informations sont maintenant centralisées par le CDV. Les entraîneurs sont recrutés chaque année en début de saison.

Ils sont prestataires ou entraîneurs mis à disposition du CDV par leurs clubs. Il faut cependant noter qu'il est de plus en plus difficile de trouver ces entraîneurs et nous sommes parfois en manque de candidat pour pourvoir toutes les séries.

Le CDV29 aide financièrement l'organisation de ces actions à hauteur **d'environ 50% du coût réel du stage.**

Cela permet aux coureurs de participer à moindre frais à ces regroupements. Le nombre de coureurs présents lors de ces stages démontre bien l'intérêt des coureurs à participer à ses rassemblements notamment sur les stages ouvert organisés pendant les vacances de printemps ou de la Toussaint.

La diminution des subventions oblige le CDV à modifier ses tarifs afin de continuer à proposer le plus d'actions possibles.



Stage opti

Les principaux axes du Projet sportif départemental :

- Mettre l'accent sur la filière Catamaran et relancer les compétitions dans les bassins de Morlaix et Cornouaille

- Développer une pratique sportive de masse chez les jeunes et les adultes, centrée sur les clubs, la convivialité, la régate plaisir à moindre coût. Nos championnats départementaux sont ouverts à tous,
- Favoriser l'émergence d'une future élite sportive, à la fois vitrine et « locomotive » de notre sport,
- Priorité au soutien à l'activité sportive jeune dans les clubs (Championnats de bassin et départementaux, stages et regroupements départementaux ouverts.)
- Circuits sportifs en catamaran et dériveurs avec matériel sur site,
- Valorisation et formation des coureurs (formations moniteur et/ou entraîneur),
- Stages sportifs, tous les ans 2 stages d'entraînement : Un stage Finistère de détection à la Toussaint et un stage interdépartemental en Février.



Et pour finir quelques chiffres :

Effectif en D3 sur Voile en Pays de Brest, 157 concurrents répartis 5 séries :

Catamaran	42
Dériveurs	16
Open Bic	6
Opti	45
PAV	48

Effectif en Critérium départemental 256 concurrents répartis en 8 séries et groupes de classement :

Catamaran	86
PAV BIC293OD	14
PAV BIC293OD Espoir	32
Dériveurs	45
Laser 4.7	17
Laser Radial	35
Optimist benjamin	21
Optimist Minime	22

Prise en charge par le CDVoile de la D2 (Stages : hébergement + honoraires) à concurrence de 35.339 € alloués de la manière suivante :

Catamaran	5.119 €
Optimist	14.420 €
Planche à voile	14.296 €
Laser	1.503 €

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION HABITABLE

Bernard GUEGUEN, Président de Commission habitable, présente son rapport.

Composition de la commission Habitables

Manuela Malandain (CNFC)

Philippe Hillion (Voile du ponan 29)

Patrick Quideau (Y C de l'Odét)

Marc Jegou (Y C de Morlaix)

Bernard Gueguen (S R Dourduff)

Invité : Michel Tarsiguel (Voile ponant 29)

Le Centre d'Entraînement Départemental de Voile Habitable établi sur Brest a pour objectif principal la formation des jeunes sportifs du Finistère à la compétition sur voilier habitable.

Les autres objectifs du Centre sont :

- La sélection et la performance d'équipages de jeunes finistériens dans les Championnats de France et les grandes épreuves nationales et internationales de la voile habitable.
- Les activités sportives en direction des universitaires et grandes écoles, dans le but de représenter les établissements aux grandes épreuves d'étudiants.
- Favoriser la pratique de la voile au Féminin,

La flotte constituée de voiliers type Open 5.70 rassemble une douzaine de bateaux répartis sur l'ensemble du département, Deux mis à disposition par Nautisme en Finistère et entretenus par le CDV sont basés à Brest.

Les entraînements dirigés par un entraîneur fédéral en occurrence, Gael Le Cleach se sont déroulés, en grande partie sur le site de la rade de Brest.

Pour la saison 2018 cela a représenté 16 journées d'entraînement, hors régates.

Il convient de rajouter que le CDV est également à l'origine de la dynamique des bassins concernant la pratique de la voile habitable.

Le CDV met à disposition des moyens humains ; comités de course, jury, commissaires aux résultats.

Le CDV dispose de matériels nautiques, qui sur simple demande ,peuvent être mis à disposition des clubs affiliés à la FFV, contre une participation de 50€ /jour ,somme servant à l'entretien des pneumatiques et des remorques

L'activité des jeunes sur le support 5,70 est une passerelle entre voile légère et habitable.

Le groupe constitué permet de créer avec les moyens du CDV un "Esprit d'équipe" Équipe du Finistère.

Les dépôts de candidature venant de nombreux clubs Finistérien nous ont permis de pratiquer une sélection de valeur qui pérennise les actions engagées et prouve la rôle du CDV dans le développement de la voile sportive.

Notre département est un territoire d'excellence qui permet à nos jeunes coureurs d'accéder au plus haut niveau :

Préparation à la sélection Pôle Course au Large Port La Forêt. Sélection Bretagne Crédit Mutuel Figaro.

Enfin, pour rappel, le CDVoile29 est co-organisateur du Tour Du FINISTERE à la voile en partenariat avec l'agence Finistère 360, nous avons la responsabilité de la partie nautique, l'agence s'occupant de l'animation à terre.

Lors de cette 33ème édition, l'équipe mer c'était 14 bénévoles pendant 7 jours, 92 équipages soit plus de 500 personnes sur l'eau, 6 ports d'escale, une grande étape de nuit.

Les sélections pour la mise à dispo des OPEN 5,7

En juin, appel à candidature pour la mise à disposition des deux 5,7,

15 septembre clôture de ce dernier

Réunion Début octobre de la commission habitables pour désigner les candidats retenus, du 22 au 25 novembre premiers entraînements, pour les 9 candidats retenus,

Par ailleurs en liaison avec le Groupement des croiseurs d'Iroise (GCI), pour le bassin Brestois, le club de la vallée des fous pour le bassin sud et voile baie de Morlaix pour le bassin nord, nous avons organisé des journées d'entraînement, en début de saison au profit des équipages des croiseurs Habitables.

Ces entraînements ont rencontré un vif succès,

Ils étaient entièrement pris en charge par le CDV, Ces entraînements étaient suivis d'une mise en application des conseils donnés dès le lendemain lors d'une régate,

Nous avons décidé de reconduire ces entraînements en 2019 moyennant toujours une participation de 20€ par bateau avec un maximum de 15 bateaux, ceci afin de les rendre plus performants, Des dates ont déjà été retenues par les différents bassins.



Résultats Habitables

En 2018, en Osiris , 827 personnes ont participé à 44 d'épreuves, ont fait remonter leurs résultats, les principales épreuves étant le Tour du Finistère habitable , le TRESCO ,la coupe des quatre vents et La Trans Baie

un équipage féminin représentant le CDV s'est aligner sur deux épreuves majeures que sont le GPEN(18 sur 42) , et le mondial jeunes J80 ou elles gagnent en série féminine et font 19 sur 73 inscrits au général

Moça regata

Le Comité Départemental de Voile a organisé la cinquième édition de la « Moça regata » (« régates des filles » en brésilien) pour promouvoir la pratique féminine de la voile sportive dans le Finistère. Cette rencontre s'est courue en septembre dernier à Brest, Elle a réuni 13 équipages soit 65 équipières de tous âges et horizons venues se confronter sur un unique support et pour la première fois en J 80 ,

Je tiens à remercier l'école Navale et tout particulièrement Fabrice Morin , ainsi que voile baie de Morlaix qui nous ont mis à dispo leurs bateaux

les objectifs 2019

Rendre pérenne les entraînements habitables dans les différents bassins ainsi que le partenariat avec l'école navale.

Valider la participation d'un équipage jeune pour le Tour Duff 2019 ainsi que d'un équipage féminin.

Moca Regata , les 5 et 6 octobre, avec pour Objectif 100 personnes de la gente féminine sur l'eau !

En résumé, les objectifs pour le CDVoile29 sont de poursuivre la dynamique mise en œuvre afin de permettre à nos coureurs Finistérien d'accéder à un haut niveau de pratique.



Principaux Résultats 2018

Spi Ouest France :

27 participants dont 4 bateaux finistériens se placent dans les 10 premiers dont 2 sur le podium.

Ils prennent la 1eme, 2eme et 4eme place, et 7eme place respectivement skippé par
par M Pereira, M Ferellec, M Lehman et M Hillion

en j 80 12 eme place et premier équipage féminin pour le bateau CDV 29 /école navale skippé par Melle Bonafou sur 73 inscrits

Grand Prix de l'École Navale - Championnat de France Espoirs Monotypes :

27 participants dont 7 finistériens, 3 dans les 10 premiers, 2 sur le podium dont la première place et la seconde place.



Ils prennent la 1ere, 2eme et 4eme place,
respectivement skippés par Thomas Jourden (Voile baie de Morlaix), Charlotte Yven et Benjamin Hillion (CDV 1).

Coupe de Bretagne à saint quay portrieux

Seulement 7 participants ,dont 3 équipages Finistérien , et Nicolas Ferellec skipper de CDV 1 qui gagne la coupe!

Championnat de France Espoirs Glisse :

22 participants dont 5 finistériens. Finale entre les 4 premiers

2 CDV 1	Ferellec
7 CDV 3	Hillion
11 VBM 1	De Kerdrel
15 VBM 1	Le Cleach

TOUR du FINISTÈRE

Participation au TOUR du FINISTÈRE avec un équipage de 6 jeunes représentant le CDV 29.

Ils finissent premier équipage jeunes sur 18 concurrents et troisième de leur groupe région Bretagne, un grand merci à Dominique Aperré qui encadrerait le groupe, voir ci-dessous



Les championnats de France et la coupe de Bretagne en 2019 :

Il est à noter que cette année encore, les championnats de France se dérouleront à Brest

- Championnat de France monotypes habitables : GP École navale 29 mai au 1 juin 2019
- Le championnat de France glisse ouvert aux open 5.70 se déroulera du 17 au 23 août 2019
- Le championnat de France de Voile Espoirs solitaire/équipages se déroulera du 19 au 25 août 2019
- COUPE DE BRETAGNE 10 ET 11 MAI A SAINT CAST

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION ARBITRAGE

Éric Humeau, Juge National et Président de la CDA29 présente le compte rendu d'activité de la CDA29 pour 2018.

La Commission Départementale d'Arbitrage du Finistère est membre de la **Commission Régionale d'Arbitrage** de la Ligue Bretagne de Voile et participe de ce fait aux décisions issues de ce groupe de travail.

La CDA du Finistère s'est réunie deux fois cette année (1 fois en Juin et une fois en Novembre 2018)

Budget

La CDA dispose d'un budget représentant environ 2% de celui du CDV soit environ 3000€ se répartissant :

60% pour le colloque

30% pour la formation arbitres et commissaires aux résultats

10% pour le fonctionnement et achat matériel pédagogique + livres RCV

Les membres de la CDA 29

- Christine Courtois Commissaire aux résultats
- Guillaume Le Mer : Commissaire aux résultats
- Patrick Quideau : Comité de course national
- Éric Bournot : Comité de Course national
- Frédéric Coiffard : Comité de Course national
- Jean-Claude Le Floch : Comité de course national
- Brice Daniel : Comité de course national
- Jean-Louis Jaouen : Jugeur National
- Simon Kérisit : Juge national stagiaire
- Laurent Rémy : Juge national stagiaire
- Gilles Guilloux : comtié de course régional
- Cyril Jacq : Juge régional

Commission Arbitrage

Assemblée générale du CDV 29 - 2 Mars à Crozon Morgat



Rapport présenté par Éric HUMEAU, juge national FFV, en charge de la CDA29

Missions

- **Formation** et **maintien des connaissances** des arbitres et des commissaires aux résultats
- Suivre les **désignations** des arbitres sur les régates
- Assurer un **soutien aux arbitres**, ainsi qu'aux **clubs** pour **l'organisation des régates**
- **Veiller au respect des règles** lors l'organisation de épreuves
- Faire le **lien** vers la CRA et la CCA



Formation - Objectif

Maintenir des arbitres :

- compétents ;
- en nombre suffisants ;
- bénévoles ;
- et gratuits pour les clubs.

Pour permettre aux clubs d'organiser en toute quiétude, leurs régates de championnat et autres.

Évolution et Effectifs

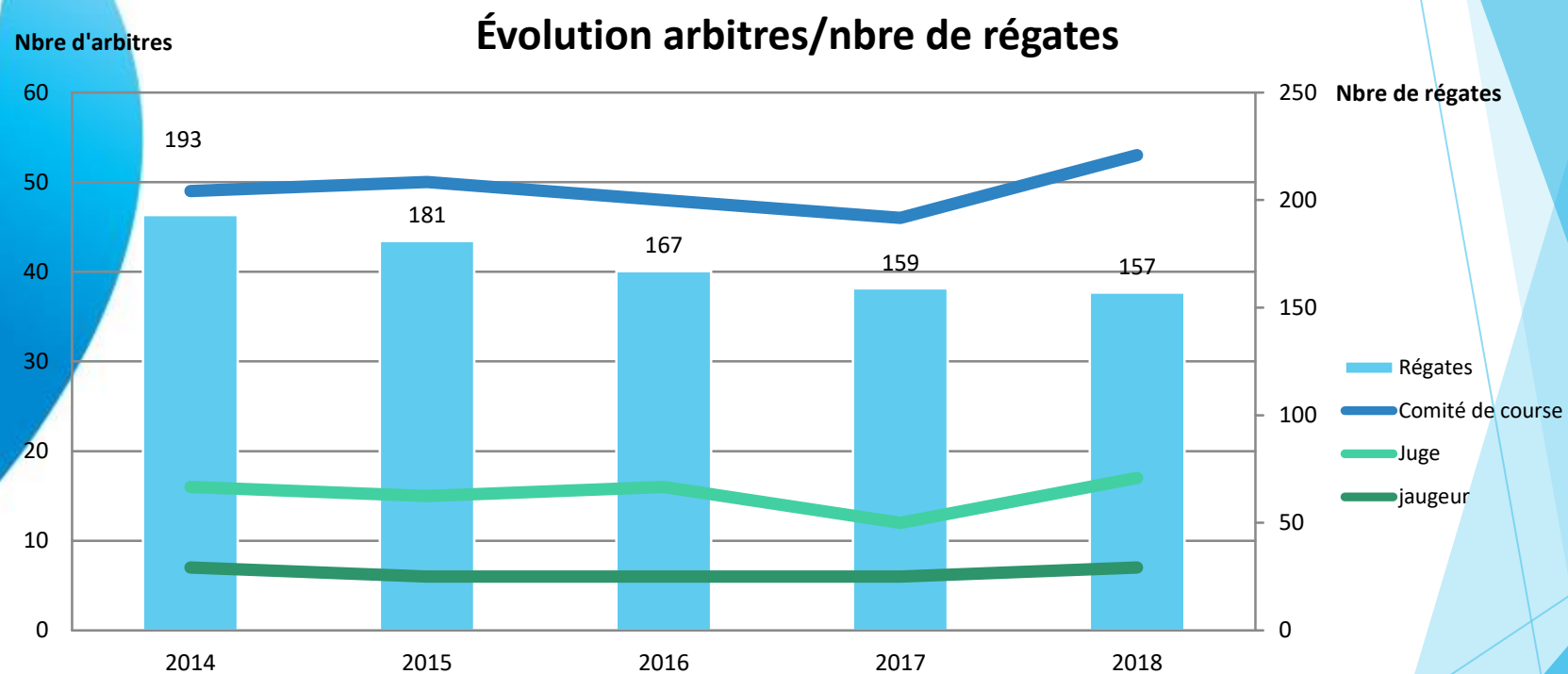
La CDA 29 regroupe **79 Arbitres validés** (+ 14 personnes) dont les qualifications se répartissent comme suit :

- **62 comités de course** (+11 par rapport à 2017)
- **19 juges** (+1 par rapport à 2017)
- **10 jaugeurs** (+1 par rapport à 2017)
- **7 « autres arbitres »** (comité VRC, Kite, juge expression)



26 nominations contre
18 l'année passée.

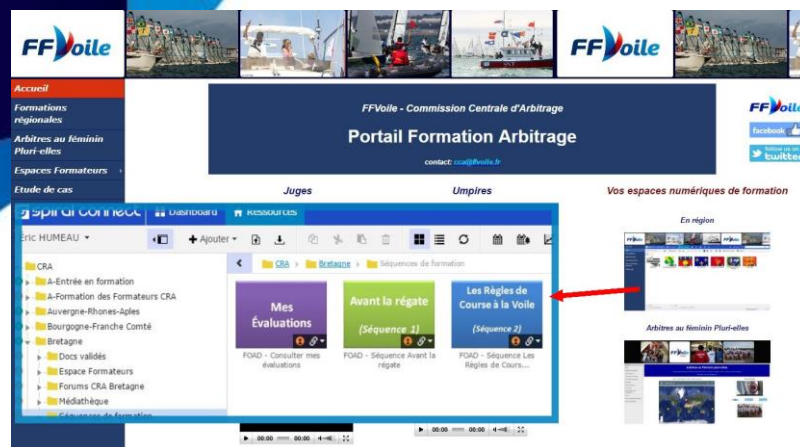
Nombres d'arbitres



Sessions de formation arbitres



- **Depuis Mars 2017** : Formation partiellement en **ligne**
- **6 formateurs** opérationnel sur Spiral
- **14 stagiaires** en 2018
- **8 nominations arbitres** stagiaires dont 4 « **Arbitre régional** » dans l'année
- En 2018 : Chaque stagiaire a un **arbitre « tuteur »**



Formation Commissaires aux résultats

- 6 stagiaires en 2018
- 3 validés Commissaires aux résultats en 2018
- Une **quarantaine** de commissaires aux résultats autonomes



Nouveautés 2018



Formation - Colloque

- 50 **arbitres** et **commissaires aux résultats**
- **Kite** en matinée
- Bonnes pratiques **comité** et **jury** après-midi
- **Freg 2**



Accueil Recherche Arbitrage Compétition Inscription Courses Décisions Classements Éditer

Rechercher nouvelle compétition

Niveau: Grade 5A Pratique: Habitables
Ligue: BRETAGNE (05) Série ou classe: Tous

☒ Recherche avancée

CDV: 29000 - CDV DU FINIST Intitulé: AG CDV 29 Date de début: 24 / 02 / 2018
Clubs: Tous Date de fin: 24 / 02 / 2018

Rechercher

Résultats ()

Dates	Intitulé	Organisateur	Grade	Bateaux
-------	----------	--------------	-------	---------

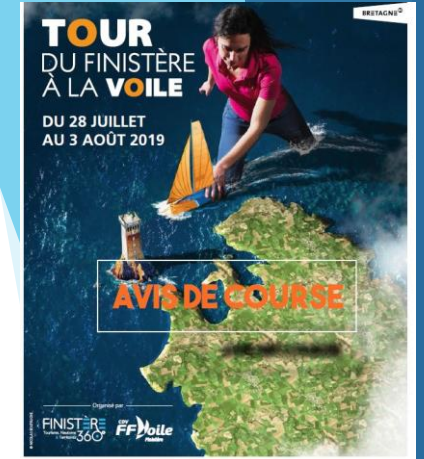
Désignations et résultats

- **157 régates** sur 2018 (441 sur Bzh)
- **384** remontées de **résultats** (1037 sur Bzh)
- Délégation est faite à la CDA pour la **validation arbitres** sur les 5B et 5C sur le département
- **Validations** de équipes d'arbitrage sur les **102 régates** Grade 5B et 5C du département (249 Bzh)



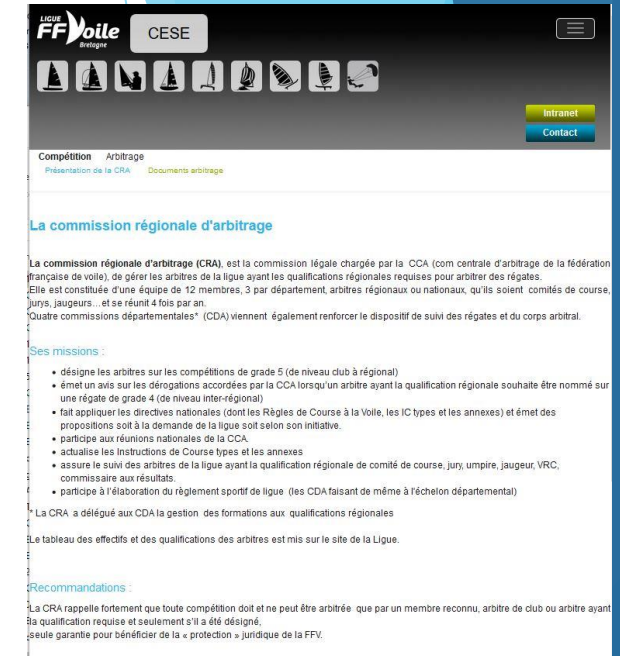
Soutien aux clubs

- Une **trentaine d'avis** de course relus, corrigés et mis en ligne
- Veille pour **l'harmonisation** de l'application des *règles* sur les régates des championnats départementaux
- **Aide à la rédaction des IC** des Coupes départementales et régates organisées par le CDV.
- **Pointage, mise à jour et publication des listes d'arbitres** pour faciliter mise en contact



CCA - CRA

- **3 membres de la CDA29** sont élus au sein de la CRA Bzh
- Participe aux **réunions** (3 / an)
- **Avis** sur dossiers formation nationale
- **Harmonisation** des cursus de **formation** au niveau régional
- **Échanges sur les bonnes pratiques** au niveau régional
- Participe aux **réunions CCA**



Et aussi



- Intervention arbitres sur les stages
- Dotations
- Arbitre de clubs



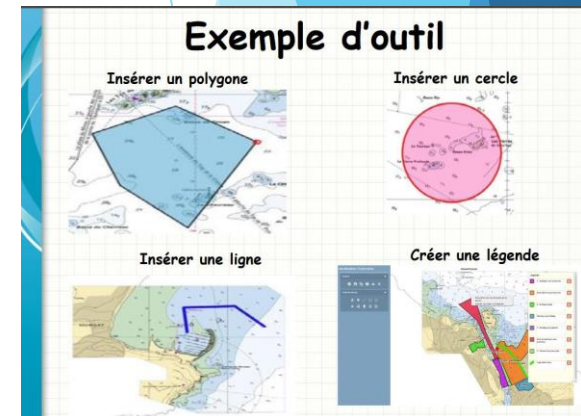
Et en 2019

- Validation des nombreux stagiaires
- Jeunes arbitres
- Nomination Arbitre de clubs
- Utilisation de Data Shom

Les arbitres vont arbitrer les quelques **160 régates sur le département**

- 2500 équivalents journées

Et tout cela gratuitement pour les clubs





Merci de votre attention

Assemblée générale du CDV 29 - 2 Mars 2019 à Morgat

Intervention de Jean-Baptiste Patault à propos du matériel mis à disposition par le CDVoile

Suit l'intervention de Jean-Baptiste Patault, Secrétaire Adjoint en charge du suivi de la flotte et du matériel du CDVoile.

Il présente un bilan de l'année écoulée au cours de laquelle les semi-rigides du CDV ont assurés 290 jours de navigation de la manière suivante : 194 jours sur des régates ou événements organisés par les clubs du Finistère et 96 jours sur des stages ou formations directement organisés par le CDV.

Les recettes générés par ces mises à disposition se sont élevées à la somme de 9.700 Euros ce qui ne permet pas d'atteindre l'équilibre avec les dépenses d'entretien et de réparations des bateaux malgré la couverture par notre assureur de plusieurs sinistres.

Dans cette mesure, le CDV a été obligé d'ajuster à la hausse le coût de la mise à disposition demandé aux clubs pour le porter à 60 Euros par jour d'utilisation.

Il est ainsi rappelé à l'assistance la nécessité d'apporter un soin particulier à cette flotte entretenue et mise à disposition au bénéfice de tous sous peine d'en augmenter la charge soit directement par de multiples petites réparations, soit indirectement par le biais de notre prime d'assurance.

Notre objectif est toujours de vous proposer un fonctionnement adapté à vos contraintes et besoins.

Les rapports ci-dessus sont mis au vote et approuvés à l'unanimité

Rapport de la trésorière et présentation des comptes par Ouest Conseil Audit

Cathy Delavenne, Trésorière, présente, avant l'intervention de Ouest Conseil Audit, un aperçu synthétique des comptes du CDVoile.

Il ressort de son intervention différents points :

Le bilan comptable 2018 fait apparaître un résultat très proche de 2017 mais avec des événements et un historique différents.

En effet, en 2017, le remboursement de l'incendie du container du Moulin Blanc par l'assurance était venu majorer le résultat et en 2018, nous avons perdu 20 000 euros de subvention du CNDS.

Nous avons mis en place une politique d'économie sur frais de structure qui sera poursuivie en 2019, avec un déménagement du siège.

Nous avons réussi à maintenir le budget 2018 sans réduire les actions de telle sorte qu'aucune action n'a été refusée.

Nous avons mis en place un secrétariat qui est assuré par Liliane.

Nous avons également perçu une aide de 22 500 euros que nous avons intégralement reversée aux coureurs pour les déplacements en plus de l'aide également versée par le CDV pour les déplacements.

De plus nous mettons à disposition du matériel nautique et en partenariat avec la Ligue, participons aux audits des écoles de voile.

Dans le prévisionnel 2019 ci-après, nous n'avons pas intégré de subvention du CNDS puisque nous sommes en attente d'une réponse de la Fédération quant à une éventuelle redistribution d'aide envers la Ligue, les clubs et comités départementaux.

Suit la présentation des comptes par Ouest Conseil Audit



COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DU FINISTERE

Assemblée Générale

Exercice : 31/12/2017
Le 24 Février 2018 à Cléder

*Voir mieux
Voir juste
Voir Loin*

www.ouestconseils.bzh

Sommaire

1. Vision générale
2. Le compte de résultat
 1. Détail des produits
 2. Affectation des charges
 3. Explication de la variation du résultat
3. Le bilan
4. Equilibre financier
5. Conclusion

1. Vision générale

Résultat synthétique - chiffres clés

- Le compte de résultat représente le film de l'exercice comptable

	2017	2016
Produits d'exploitation	166 102 €	177 891 €
Charges d'exploitation	184 878 €	191 064 €
Résultat courant	- 18 776 €	- 13 173 €
Produits exceptionnels	33 424 €	16 657 €
Charges exceptionnelles	1 252 €	3 658 €
Résultat comptable	13 396 €	- 174 €
 Cash dégagé sur l'exercice	17 768 €	1 711 €

- Ce document permet de mesurer l'équilibre de la gestion annuelle (excédent ou déficit).

Vision générale : chiffres clés

■ Il représente la situation patrimoniale à la date de clôture :

■ à l'actif, l'ensemble des biens, créances et trésorerie.

■ au passif, l'ensemble des dettes ainsi que le passif non exigible (c'est-à-dire les capitaux propres).

■ Ce document permet d'apprécier la structure financière en fin d'exercice (fonds de roulement, endettement).

LE PATRIMOINE

TOTAL BILAN
156 914 €

FONDS ASSOCIATIFS
119 722 €

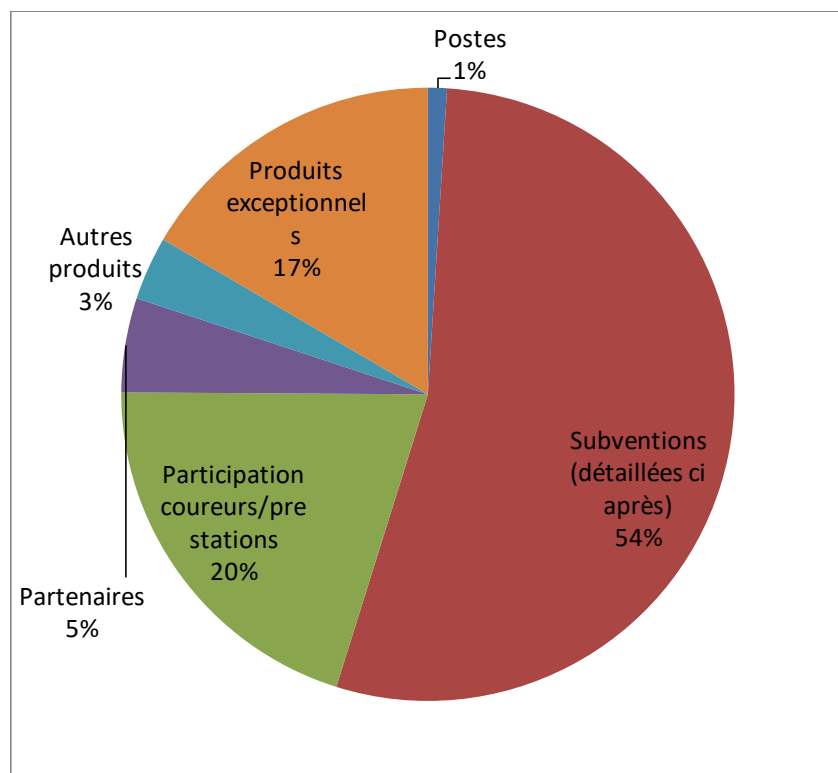
FONDS DE ROULEMENT
(Trésorerie + Créances - Dettes CT)
76 066 €

= 139 jours du budget de l'association

2. Le compte de résultat

Le compte de résultat : gestion de l'année

1. Détail des produits

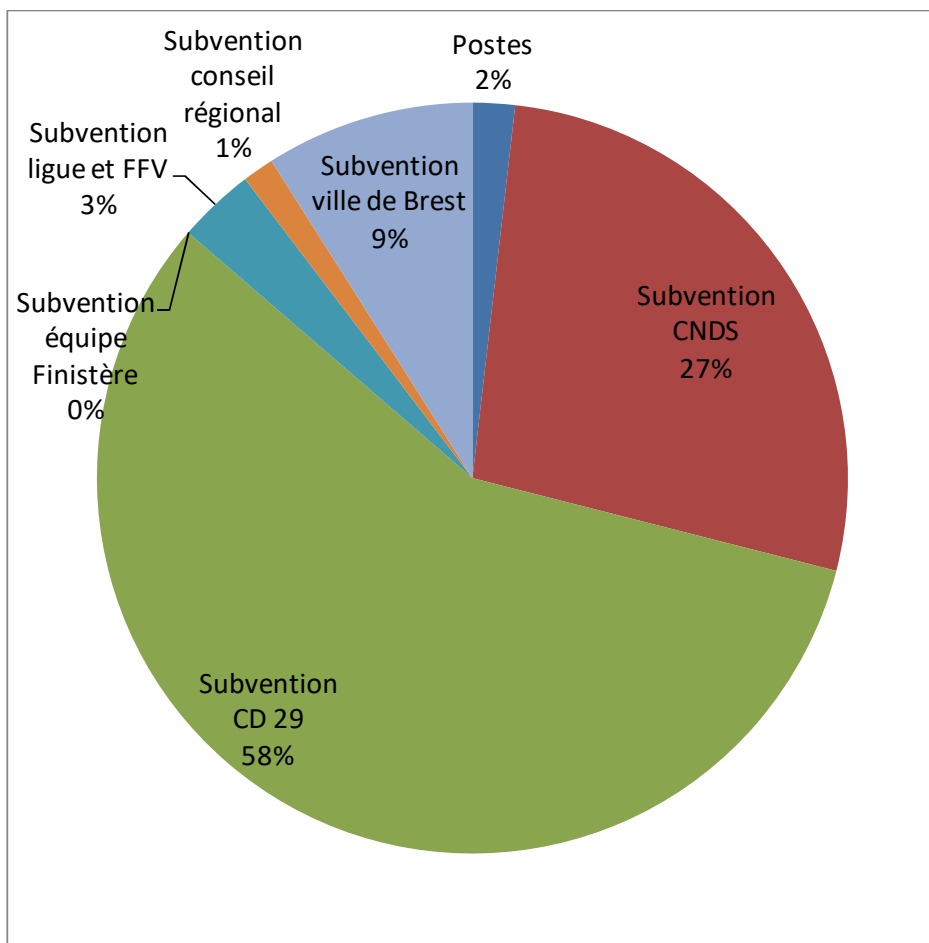


Postes	2017	2016
Subventions (détaillées ci après)	108 500 €	115 789 €
Participation coureurs/prestations	40 847 €	48 321 €
Partenaires	10 000 €	10 000 €
Autres produits	6 754 €	3 782 €
Produits exceptionnels	33 424 €	16 657 €
	199 525 €	194 549 €

- Perception de l'indemnisation relative à l'incendie des conteneurs à Brest (01/07/2014) impactant le résultat exceptionnel

Le compte de résultat : gestion de l'année

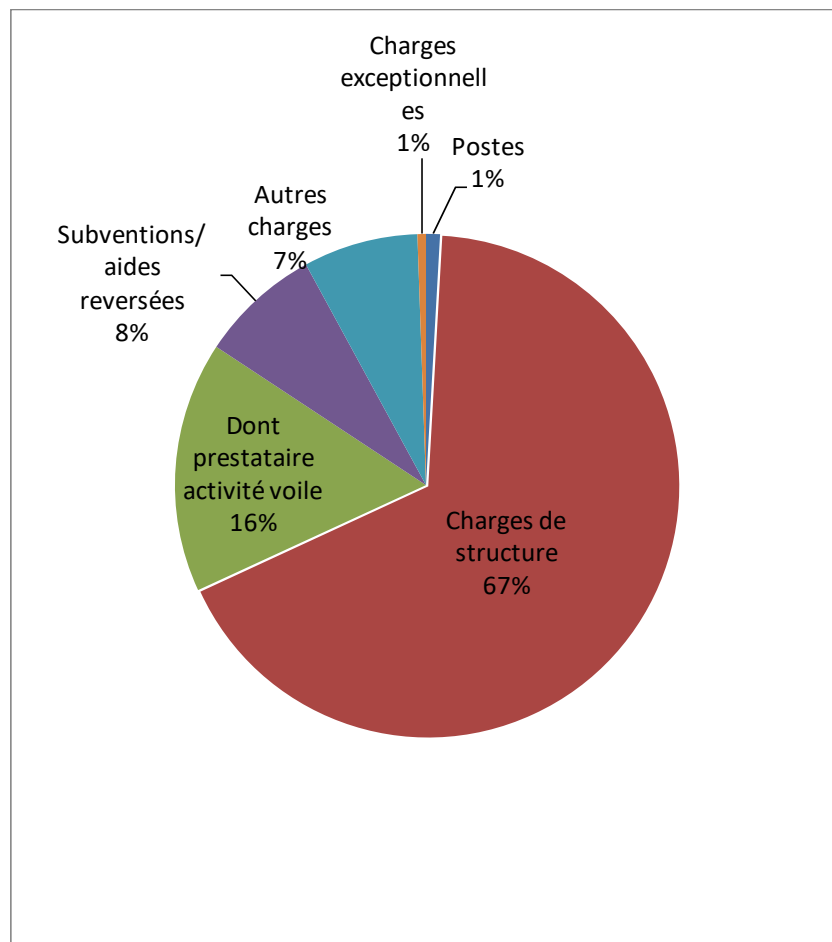
Détail des subventions



Postes	2017	2016
Subvention CNDS	30 000 €	30 000 €
Subvention CD 29	63 400 €	64 864 €
Subvention équipe Finistère	- €	- €
Subvention ligue et FFV	3 670 €	9 845 €
Subvention conseil régional	1 500 €	1 500 €
Subvention ville de Brest	9 930 €	9 580 €
	108 500 €	115 789 €

Le compte de résultat : la gestion de l'année

2. Affectation des charges



Postes	2017	2016
Charges de structure	150 825 €	158 072 €
 Dont prestataire activité voile	36 238 €	34 680 €
Subventions/aides reversées	17 483 €	16 280 €
Autres charges	16 570 €	16 711 €
Charges exceptionnelles	1 252 €	3 658 €
	186 130 €	194 721 €

Le compte de résultat : la gestion de l'année

3. Explication de la variation du résultat entre 2016 et 2017

- ▮ Activité courante déficitaire
 - ▮ Baisse des subventions (- 7 K€)

- ▮ L'exercice 2017 fait ressortir un excédent du fait de la perception de l'indemnisation relative à l'incendie des conteneurs à Brest (01/07/2014)

3. Le Bilan

Le bilan : une photographie du patrimoine au 31/12

A. Actif : Ce que possède l'association

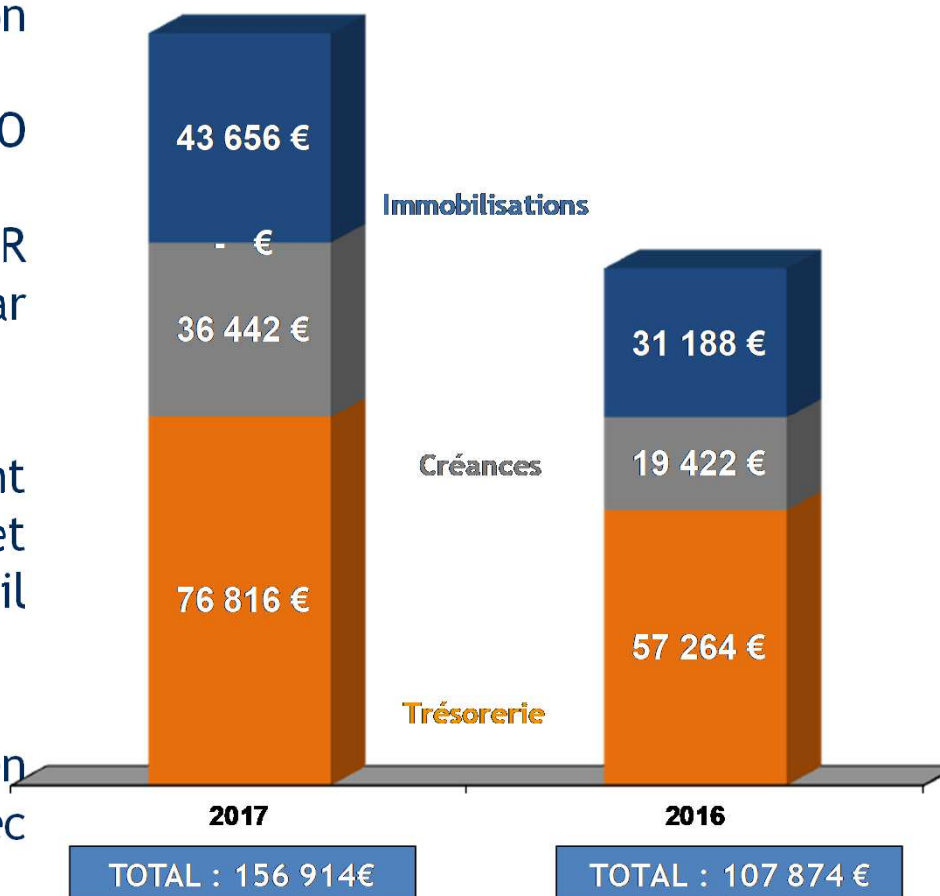
▀ Les immobilisations correspondent aux investissements après déduction des amortissements constatés

▀ Acquisition d'un Open VIVARO pour 26 K€

▀ Acquisition du BOXER auparavant mis à disposition par le CRCA pour 1 €

▀ Les créances sont principalement composées des créances coureurs et du solde de la subvention du conseil départemental

▀ Le niveau de trésorerie est en augmentation sur 2017 en lien avec le résultat

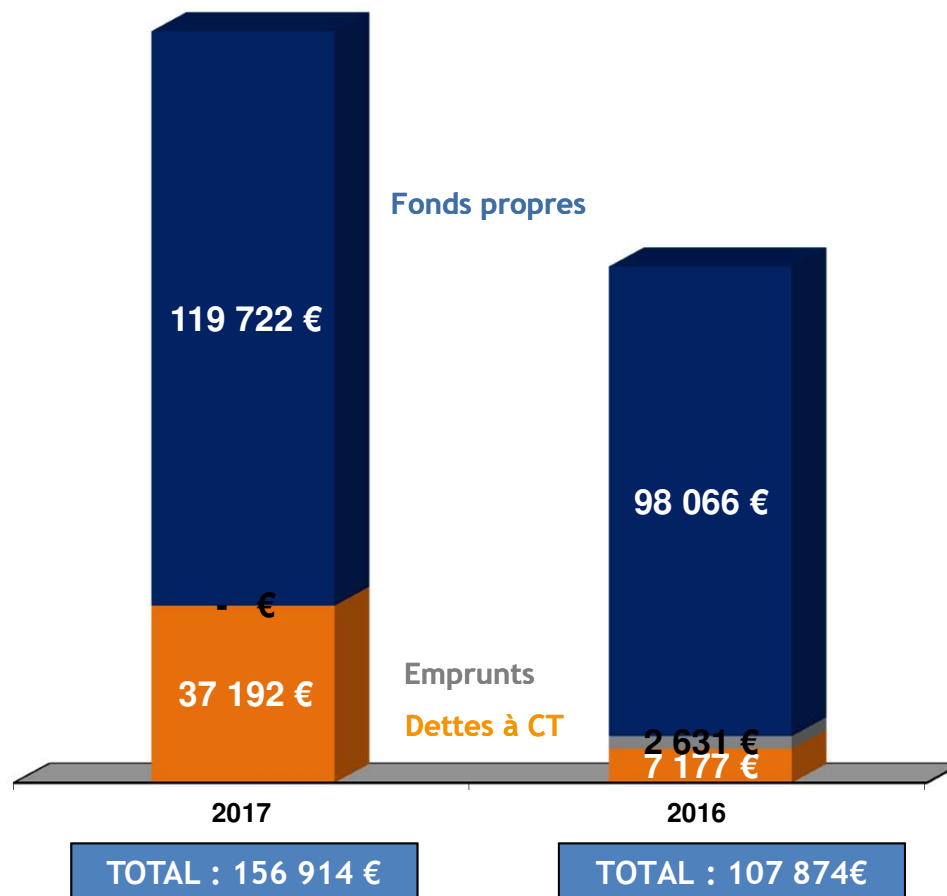


Le bilan : une photographie du patrimoine au 31/12

B. Passif : Ce que doit l'association

▴ Les fonds propres comprennent les subventions d'investissement restant à rapporter au résultat pour un montant de 27.559 €

▴ Les dettes à court terme sont principalement composées de l'encours fournisseurs

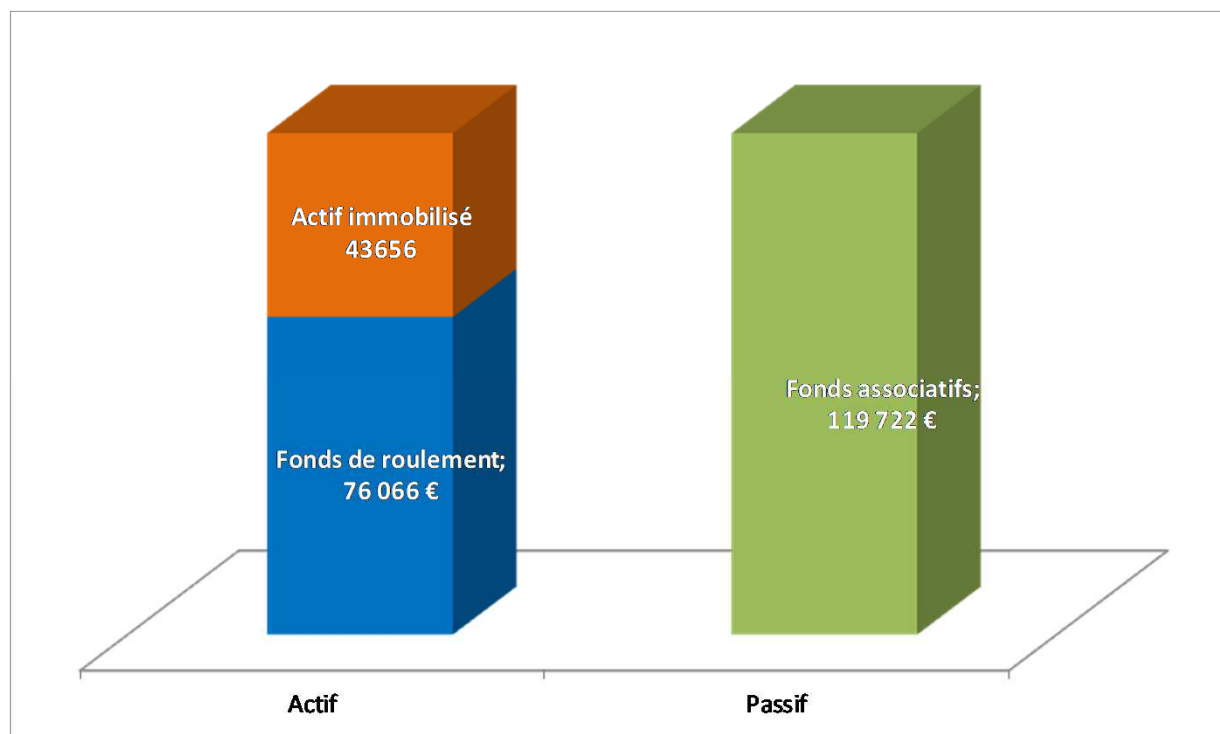


4. Equilibre financier

Equilibre financier

■ Fonds de roulement

- Il s'agit des ressources dont dispose immédiatement l'association pour gérer les dépenses courantes



- Soit 5 mois de budget de l'association, contre 4 mois l'année dernière

5. Conclusion

Conclusion

- La situation financière de l'association s'améliore avec un fonds de roulement de 76 066 € contre 66 878 € en 2016 :
 - 5 mois de budget annuel
 - Indispensable pour faire face aux aléas des encaissements et décaissements de trésorerie.
- Les comptes 2017 du comité sont positivement impactés par l'indemnisation de l'incendie de juillet 2014



Ouest Conseils Brest

6 rue Jacques Daguerre
ZAC de Kergaradec
CS 50145
29803 BREST Cedex 9
Tél. 02 98 44 25 32
contactbrest@ouestconseils.fr

Ouest Conseils Quimper

3 allée François Bazin
CS 23023
29334 QUIMPER Cedex
Tél. 02 98 90 00 29
contactquimper@ouestconseils.fr

Ouest Conseils Lorient

Rue du Sous-Marin Vénus
56323 LORIENT Cedex
Tél. 02 97 87 78 00
contactlorient@ouestconseils.fr

Ouest Conseils Auray

8 rue Pierre de Coubertin
56400 AURAY
Tél. 02 97 24 23 80
contactauray@ouestconseils.fr

Ouest Conseils Vannes

36 bd de la Résistance
Immeuble Golfe Affaires
CS 92092
56003 VANNES Cedex
Tél. 02 97 26 73 00
contactvannes@ouestconseils.fr

Ensuite de cette présentation les comptes 2018 sont mis au vote.

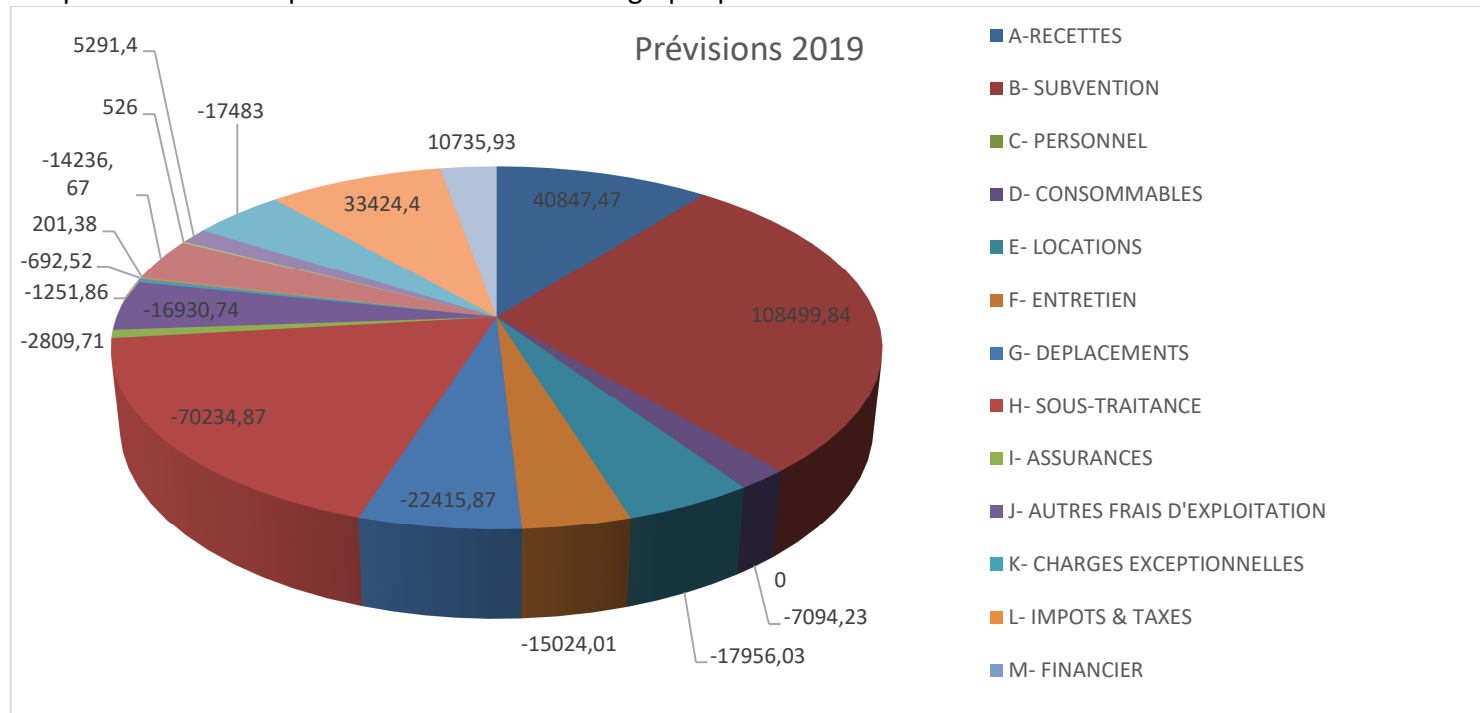
Mis au vote, les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité.

Intervention de Cathy Delavenne et présentation du budget prévisionnel 2019

Cathy Delavenne, Trésorière, intervient pour présenter le budget prévisionnel 2019 et détaille les lignes du tableau suivant en les comparant avec les exercices 2017 et 2018 :

POSTES	2017	2018	2019
A-RECETTES	40 847 €	43 082 €	42 400 €
B- SUBVENTION	108 500 €	107 854 €	108 931 €
C- PERSONNEL	-	-7 925 €	-29 151 €
D- CONSOMMABLES	-7 094 €	-8 975 €	-9 000 €
E- LOCATIONS	-17 956 €	-15 199 €	-11 000 €
F- ENTRETIEN	-15 024 €	-14 157 €	-10 000 €
G- DEPLACEMENTS	-22 416 €	-17 021 €	-17 700 €
H- SOUS-TRAITANCE	-70 235 €	-49 046 €	-53 100 €
I- ASSURANCES	-2 810 €	-3 767 €	-4 500 €
J- AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION	-16 931 €	-16 363 €	-8 820 €
K- CHARGES EXCEPTIONNELLES	-1 252 €	-4 142 €	-250 €
L- IMPOTS & TAXES	-693 €	-185 €	-210 €
M- FINANCIER	201 €	214 €	200 €
N- DOTATION PROVISIONS & AMORTISSEMENT	-14 237 €		
O- REPRISE PROVISION & AMORTISSEMENT	526 €		
P- TRANSFERTS DE CHARGES	5 291 €		
Q- AIDE	-17 483 €	-23 329 €	-15 800 €
Q- PRODUITS EXCEPTIONNELS	33 424 €	951 €	0 €
R- AUTRES PRODUITS	10 736 €	10 000 €	10 000 €
Total général	13 397 €	1 990 €	2 000 €

Elle présente aussi ce prévisionnel sous la forme graphique ci-dessous :



Le budget prévisionnel est ensuite mis au vote

Mis au vote, le budget prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité

Intervention de Patrick Quideau

Patrick Quideau, membre du Comité Directeur en charge du projet de création d'un poste de chargé de mission voile prend la parole pour présenter le projet.

Il expose les points ci-après, ainsi qu'un document présentant les missions du poste à créer (Cf. page suivante)

Du fait de son partenariat étroit avec Nautisme en Finistère, le CDVoile29 avait jusqu'à récemment tendance à n'être perçu que comme l'organisateur du calendrier sportif départemental.

La création de l'Agence Finistère 360° et la réduction drastique du personnel détaché auprès du CDV ont fortement impacté le fonctionnement du CDV.

Est en outre apparue la problématique des passeports voile relevant bien plus des rapports entre nos instances que de nos réalités de terrain

Si le CD Voile ne peut bien sûr qu'être solidaire de la Ligue il ne trouve sa raison d'être qu'au travers des clubs qu'il représente et de l'animation de nos bassins de navigations

Nous représentons nos clubs et œuvrons pour nos coureurs et pratiquants

Cette année la Ligue nous alloue des fonds, issus du produit des passeports voile qui, par convention, devront être affectés à des actions de développement

Nous envisageons la création d'un poste de technicien en charge du développement dont les missions seront entièrement dévolues aux clubs.

Outre la quote-part issue de la diffusion des passeports voile, une partie du financement de ce poste pourrait être prise en charge par le CNDP.

Pour compléter ces lignes de financement, il y aura vraisemblablement, comme cela se pratique dans tous les autres CDV de la Ligue de Bretagne, à envisager la mise en place d'une contribution annuelle des clubs.

Remerciant l'assistance de son attention, Patrick Quideau souligne son souhait d'avancer ensemble sur ce projet de développement.

Ceci exposé, un intervenant souligne que cette démarche pourrait correspond à ses attentes et questionnements.

Intervient le représentant d'un autre club pour faire remarquer que cette présentation apparaît hors délai par rapport à l'ordre du jour.

Néanmoins, dans le cadre de la discussion l'assemblée est interrogée sur le principe de la création de ce poste et de la mise en place d'une contribution des clubs pour partie de son financement.

Personne ne se déclare opposé à cette démarche.

Il ressort des débats que le montant d'une cotisation de 150 Euros est évoqué et que tant celle-ci que le principe du recrutement devront être validés par les clubs lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire à tenir ou lors de l'Assemblée Générale de l'année prochaine.

Chargé de mission voile au CDV 29

Actions de développement

Volonté de relancer une dynamique nouvelle en concertation avec les clubs

Actions au sein des clubs :

Soutenir, coordonner et développer les animations et actions de promotion sportive dans les clubs

- ✓ soutenir les épreuves sportives
- ✓ développer la pratique flotte collective
- ✓ dynamiser les challenges de bassins par des rencontres festives et innovantes
- ✓ développer les échanges avec les clubs
- ✓ accompagner et soutenir les projets originaux visant à favoriser la pratique de masse du sport voile chez les jeunes et moins jeunes
- ✓ former les moniteurs des clubs à l'entraînement à la régata
- ✓ organiser un colloque entraîneurs
- ✓ développer et animer un réseau d'entraîneurs (partage des techniques d'entraînement, astuces...)
- ✓ favoriser les échanges entre les structures (clubs, cdv) : mise en commun du savoir-faire développer et inciter la pratique sportive dans les EFV
- ✓ promouvoir les championnats départementaux et rendre les épreuves plus attractives

Communication

- ✓ se servir de la vitrine du haut niveau pour créer du rêve
- ✓ nouvelles idées pour promouvoir notre pratique : sport spectacle, exhibitions..., promotion des pratiques de proximité : économie d'énergie, site internet, réseaux sociaux

Chargé de mission voile sportive

- ✓ mise en place et gestion des stages CED
- ✓ suivi et gestion des équipes du Finistère de Voile
- ✓ participation aux actions de formation des Entraîneurs
- ✓ suivi du calendrier DI, D2, D3
- ✓ suivi des championnats Départementaux
- ✓ suivi de la préparation et organisation de la Coupe du Finistère de Voile
- ✓ participation à différentes actions et réunions du CDV
- ✓ suivi de la mise à disposition et de l'entretien du parc matériel
- ✓ aide au développement sportif des clubs
- ✓ animation du site internet et des réseaux sociaux

L'ordre du jour de l'assemblée étant épuisé, et en l'absence de question écrite, le président lève la séance à 12 heures 35.

Le Secrétaire

Le Secrétaire Adjoint